

OUVERTURE DU COMITE

Lundi
Mardi à Vendredi

De 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 18h30
De 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h30

PERMANENCES TÉLÉPHONIQUES

Lundi
Mardi à jeudi
Vendredi

De 14h00 à 18h30
De 09h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
De 09h30 à 12h00

BULLETIN HEBDOMADAIRE N° 07

Lundi 29 août 2022

Infos Générales

Page 02

Compétitions

Page 04

Officiels

Page 13

Technique

Page 15

Equipements

Page 17

Courriers

Page 18

Annexe

ANNEXE 01 Nouvelles règles FIBA 2022-2023

MEMBRES PRESENTS :

Mmes	BLANC – GRIMAUD
Mrs	RIBET

INFOS GÉNÉRALES

DERNIER RAPPEL - A VOS AGENDAS



JAPS ENTRAINEURS

Samedi 17 septembre 2022 (sur la journée)
Rendez-vous à 9 heures à Crest au gymnase Soubeyran

FORUM MINIBASKET

Samedi 17 septembre 2022 (sur la journée)
Rendez-vous à 9 heures à Crest au gymnase Chareyre

JAPS ARBITRES

Dimanche 18 septembre 2022 (sur la journée)
Rendez-vous à 8 heures 15 à Crest au gymnase Chareyre

Pour l'ensemble de ces événements, plus de précisions vous seront communiquées dès la rentrée.

Merci de bien vouloir en prendre note.

Si certains entraîneurs sont concernés par le mini basket et la JAPS entraîneur la priorité sera donnée au MiniBasket et la JAPS entraîneur se fera ultérieurement sur un rattrapage.

DERNIER RAPPEL - ANNUAIRE CLUBS

Les clubs ci-dessous n'ont pas répondu au questionnaire concernant l'annuaire club.

LARGENTIERE – NYONS

Il est primordial de faire le nécessaire via le lien ci-dessous.

<https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdlfRmDbacPUPVrGPqI40WNIB5nJaxQyi7E9P7VRFF18fRodg/viewform>

Sans ces éléments, il est difficile au comité de communiquer auprès de ses clubs et entre vous.

Information : Le club d'Erome vient de nous faire part de sa mise en sommeil.

COMPÉTITIONS

Saison 2022-2023

En fonction des différentes montées et descentes des divisions supérieures, les catégories des championnats Drôme Ardèche sont constituées ainsi :

12	5	13
PRF	DF2	DF3
ANDANCE 2	CHATEAUNEUF SUR ISERE 2	CHOMERAC 2
CHATEAUNEUF SUR ISERE 1	ECLASSAN 2	LA VOULTE
CHAVANAY 2	HAUTERIVES	LE CHEYLARD
CHOMERAC	SAINT PAUL TROIS CHATEAUX	LE TEIL
CREST	SERRIERES 1	PRIVAS
IE-GUILHERAND-GRANGES 2		SERRIERES 2
MONTELIER		VANAU
PIERRELATTE		GENISSIEUX ROMANS
SAINT JEAN DE MUZOLS 3		MERCUROL
ST PERAY 1		RHODIA 2
SAINT SORLIN 1		ST MARCEL LES ANNONAY
SAINT VALLIER		ST JEAN DE MUZOLS 4
		ST PIERRE DE BŒUF

12	12	12	18
PRM	DM2	DM3	DM4
BOURG DE PEAGE 3	ANDANCE 1	ANNEYRON	ANDANCE 2
CREST 2	BEAUMONT 1	BC NORD ARDECHE 3	BEAUMONT 2
ECLASSAN 1	CHATEAUNEUF 1	ECLASSAN 2	CHANTEMERLE 1
MERCUROL 2	LA VOULTE 2	EN-SAULCE 4	ECLASSAN 3
BC NORD ARDECHE 2	MANTAILLE 3	GENISSIEUX ROMANS 2	HAUTERIVES 1
RHODIA	PIERRELATTE	LE TEIL	HAUTERIVES 2
SAINT PERAY 1	EN-PORTES LES VALENCE 2	MONTELIER	LA VOULTE 3
SAINT VALLIER 4	PRIVAS 1	PIEGROS 1	LARGENTIERE
IE-SAULCE 3	SAINT SORLIN 1	SAINT JEAN DE MUZOLS 2	LE CHEYLARD
SERRIERES	VALENCE BOURG 3	SAINT MARCEL LES ANNONAY 2	PIEGROS 2
TAIN TOURNON 3	VANAU 1	SAINT PAUL TROIS CHATEAUX	PRIVAS 2
VALENCE BOURG 2	VERNOSC DAVEZIEUX 2	VANAU 2	ST PIERRE DE BŒUF 1
			BOURG DE PEAGE 4
			CHATEAUNEUF 2
			LE TEIL 2
			RHODIA 2
			SAINT PERAY 2
			ST PIERRE DE BŒUF 2

Merci de vérifier les tableaux ci-dessus.

Les engagements jeunes (Division 2) doivent parvenir à la commission sportive pour le **9 septembre, dernier délai.**

Jeunes F : <https://forms.gle/m88vAB1LKyx05Khf8>

Jeunes M : <https://forms.gle/7vt1qEcpYWrAyoRr5>

Engagements seniors reçus :

CHOMERAC	DF3
LA VOULTE	DF3
LE TEIL	DF3 - DM4
MERCUROL	DF3
ST MARCEL LES ANNONAY	DF3
ST PERAY	DM4

Engagement senior annulé :

EROME : DF2

Engagements jeunes reçus :

GENISSIEUX	DFU18 D2 - DMU13 D2
BEAUMONT	DFU13 D2- DMU13 D2 -DMU15
BC NORD ARDECHE	DMU20 – DFU13 D2
IE-VANAU	DFU18 D2
ENT. BEAUMONT/MONTELIER	DFU18 D2
EPINOUBE	DFU15 D2 – DFU13 D2
LE CHEYLARD	DFU13 D2 - DFU15 D2 - DMU13 D2

Engagement jeune annulé :

LE TEIL : DMU20

ENGAGEMENTS QUALIFICATION LIGUE AURA JEUNES

6	5	3	3	4	4
U18F	U17M	U15F	U15M	U13F	U13M
CREST	MANTAILLE	CHOMERAC 1	GENISSIEUX ROMANS	MERCUROL	CREST 1
CHOMERAC 1	MERCUROL 1	ECLASSAN	IE-MONTELMAR		IE-VERNOSC DAVEZIEUX 1
CHAVANAY	IE-PORTES	IE-TAIN 1	IE- BC NORD ARDECHE	CREST	
ECLASSAN	IE-TAIN 1			GENISSIEUX ROMANS	PORTES LES VALENCE
IE-BC NORD ARDECHE	VERNOSC DAVEZIEUX 1			PORTES LES VALENCE	SAINT SORLIN
IE-SAULCE 1					

Pour permettre à plus d'équipes d'accéder au championnat régional, la Commission des Compétitions a proposé aux clubs de St Sorlin et Portes les Valence en U13M, Crest, Génissieux et Portes les Valence en U13F d'intégrer la qualification en Ligue AURA. Ces clubs ont répondu favorablement à la demande.

ENGAGEMENT DIVISION 1 ET U20

4

8

11

7

8

7

7

U20M	U18F DIVISION 1	U17M DIVISION 1	U15F DIVISION 1	U15M DIVISION 1	U13F DIVISION 1	U13M DIVISION 1
HAUTERIVES	ANDANCE	CREST	EN-ANDANCE	CREST	CHOMERAC 2	MANTAILLE 1
MONTELIMAR	AUBENAS	LA VOULTE	GENISSIEUX ROMANS	LA VOULTE	ST MARCEL LES ANNONAY	LA VOULTE
BC NORD ARDECHE	CHATEAUNEUF SUR ISERE 1	IE- MONTELIMAR	LA VOULTE	PORTES LES VALENCE 1	ST JEAN DE MUZOLS	ST PAUL TROIS CHATEAUX
VANAU	CREST 2	ST MARCEL LES ANNONAY	PORTES LES VALENCE 1	TAIN 3	VERNOSC DAVEZIEUX	IE-SAULCE
	IE-ST JEAN	ST PAUL TROIS CHATEAUX	VERNOSC DAVEZIEUX	VALENCE BOURG 1	VALENCE BOURG	TAIN 2
	IE-SAULCE 2	ENT ST VALLIER - ECLASSAN	AUBENAS	VERNOSC DAVEZIEUX	AUBENAS	BOURG DE PEAGE
	IE-TAIN	VALENCE BOURG	CHATEAUNEUF SUR ISERE	BOURG DE PEAGE 1	IE-BC NORD ARDECHE 1	AUBENAS
	IE-VERNOSC DAVEZIEUX	AUBENAS		AUBENAS 2		
		IE- BC NORD ARDECHE				
		BOURG DE PEAGE 1				
		VERNOSC DAVEZIEUX 2				

ENGAGEMENT DIVISION 2

10

9

12

16

14

18

U18F DIVISION 2	U17M DIVISION 2	U15F DIVISION 2	U15M DIVISION 2	U13F DIVISION 2	U13M DIVISION 2
BOURG DE PEAGE	BOURG DE PEAGE 2	BOURG DE PEAGE	BOURG DE PEAGE 2	ANDANCE	CHATEAUNEUF SUR ISERE
CHOMERAC 2	CHATEAUNEUF SUR ISERE	CHATEAUNEUF SUR ISERE 2	CHATEAUNEUF SUR ISERE	BOURG DE PEAGE	CREST 2
GENISSIEUX	MERCUROL 2	CHOMERAC 2	ECLASSAN	CHATEAUNEUF SUR ISERE	ECLASSAN
PIERRELATTE	PIERRELATTE	CREST	GUILHERAND GRANGES	IE- MONTELIMAR	GENISSIEUX
PORTES LES VALENCE	RHODIA	IE- MONTELIMAR	MANTAILLE	IE-BC NORD ARDECHE 2	MANTAILLE 2
RHODIA	IE-SAULCE	ENTENTE RHODIA- JARCIEU	IE- MONTELIMAR	LA VOULTE	MERCUROL 1

ST MARCEL LES ANNONAY	IE-ST JEAN DE MUZOLS	PORTES LES VALENCE 2	PIEGROS	RHODIA	MERCUROL 2
VALENCE BOURG	IE-TAIN 2	ST VALLIER 2	PIERRELATTE	ST SORLIN	PIERRELATTE
IE-VANAU	BEAUMONT	IE-TAIN	PORTES LES VALENCE 2	ST VALLIER	RHODIA 1
ENT BEAUMONT MONTELIER		VALENCE BOURG	RHODIA 1	TAIN	RHODIA 2
		EPINOUBE	RHODIA 2	EPINOUBE	ST JEAN DE MUZOLS
		LE CHEYLARD	ST JEAN DE MUZOLS	BEAUMONT	ST PIERRE DE BŒUF
			ST PAUL TROIS CHATEAUX	LE CHEYLARD	ST VALLIER 2
			ST VALLIER 2	BCNA	ST VALLIER 3
			VALENCE BOURG 2		VALENCE BOURG
			BEAUMONT		VERNOSC DAVEZIEUX 2
					BEAUMONT
					LE CHEYLARD

Merci de bien vouloir vérifier si vos engagements sont convenablement notifiés.

ENGAGEMENTS COUPES DRÔME-ARDÈCHE

(de U13 à seniors : championnats départementaux uniquement)

Pour les engagements coupes seniors et jeunes, la date est fixée au 4 septembre 2022.

Un mail a été envoyé aux correspondants de club avec le lien pour les engagements dans les différentes coupes du Comité Drôme-Ardèche.

<https://forms.gle/szmySjLUhJGxt7Mf8>

Engagements Coupe Drôme-Ardèche reçus :

ANDANCE
CHATEAUNEUF SUR ISERE
CHAVANAY
CHOMERAC
ECLASSAN
EN-ANDANCE
MANTAILLE
MERCUROL
PORTES LES VALENCE
IE-PORTES
SAINT JEAN DE MUZOLS

PRF – U18F – U13F – DM2 – DM4
U17M
PRF - DFU18
PRF - DFU18- U15F - U13F
DF2 - U18F - U15F - PRM - U15M - U13M
U15F
DM2
DF3 - U13F - PRM - U17M - U13M
U13F - U15M - U13M
U17M
PRF - DFU18- U15F - U13F- DM3

VANAU
VALENCE BOURG

DF3 - DM2 - DM3
U18F – U15F – U13F – PRM – DM2 - U17M
U15M – U13M

Coupe Féminine Louis CELLIER		Coupe Masculine Maurice HERBUEL	
CHATEAUNEUF SUR ISERE 1	PRF	BEAUMONT 1	DM2
CHAVANAY 2	PRF	BOURG DE PEAGE 3	PRM
CHOMERAC 1	PRF	BOURG DE PEAGE 4	DM4
ECLASSAN 2	DF2	CHANTEMERLE	DM4
HAUTERIVES	DF2	ECLASSAN 1	PRM
LE CHEYLARD	DF3	CHATEAUNEUF SUR ISERE 1	DM2
MERCUROL	DF3	HAUTERIVES 1	DM4
ST JEAN DE MUZOLS 3	PRF	HAUTERIVES 2	DM4
ST PAUL TROIS CHATEAUX	DF2	LE CHEYLARD	DM4
ST PERAY	PRF	MANTAILLE	DM2
ST SORLIN	PRF	MERCUROL 2	PRM
VANAU	DF3	BC NORD ARDECHE 2	PRM
ANDANCE 2	PRF	PIEGROS 1	DM3
		PIEGROS 2	DM4
		ST JEAN DE MUZOLS 2	DM3
		ST PAUL TROIS CHATEAUX	DM3
		ST PERAY	PRM
		IE-SAULCE 3	PRM
		IE-SAULCE 4	DM3
		VANAU 1	DM2
		VANAU 2	DM3
		ANDANCE	DM2
		ANDANCE	DM4
		VALENCE BOURG	PRM
		VALENCE BOURG	DM2

Coupe Féminine U18F Laura MONTEIL	Coupe Masculine U17M François DUFOUR
CHOMERAC	CHATEAUNEUF SUR ISERE
ECLASSAN	BOURG DE PEAGE
BC NORD ARDECHE 1	MERCUROL
BC NORD ARDECHE 2	BC NORD ARDECHE
ST JEAN DE MUZOLS	ST PAUL TROIS CHATEAUX
IE-SAULCE	IE-MONTELIMAR
IE-VERNOSC DAVEZIEUX	IE-PORTES
ANDANCE	IE-SAULCE
VALENCE BOURG	VERNOSC DAVEZIEUX
	VALENCE BOURG

Coupe Féminine U15F Arlette BROS	Coupe Masculine U15M Pierre LELEU
BOURG DE PEAGE	BOURG DE PEAGE
CHATEAUNEUF SUR ISERE	CHATEAUNEUF SUR ISERE
CHOMERAC	ECLASSAN
ECLASSAN	BC NORD ARDECHE
BC NORD ARDECHE	PIEGROS
IE-MONTELIMAR	PORTES LES VALENCE
ST JEAN DE MUZOLS	ST PAUL TROIS CHATEAUX
VERNOSC DAVEZIEUX	IE-MONTELIMAR
EN – ANDANCE	VERNOSC DAVEZIEUX
VALENCE BOURG	VALENCE BOURG

Coupe Féminine U13F Laure SAVASTA	Coupe Masculine U13M Éric MICOUD
CHATEAUNEUF SUR ISERE	BOURG DE PEAGE
CHOMERAC	ECLASSAN
BC NORD ARDECHE	MANTAILLE
MERCUROL	MERCUROL
PORTES LES VALENCE	PORTES LES VALENCE
ST JEAN DE MUZOLS	ST PAUL TROIS CHATEAUX
ST SORLIN	ST SORLIN
IE-MONTELIMAR	IE-SAULCE
VERNOSC DAVEZIEUX	IE-VERNOSC DAVEZIEUX
ANDANCE	VALENCE BOURG
VALENCE BOURG	

Merci de bien vouloir vérifier si vos engagements sont convenablement notifiés.

ENGAGEMENTS SUPER COUPE DRÔME-ARDECHE

(de U13 à U18 : tous championnats)

L'ensemble des clubs ayant postulé aux barrages pour le championnat jeunes Ligue AURA est inscrit d'office pour la nouvelle compétition appelée super coupe sur le calendrier général ; pour information, cette dernière, contrairement à la coupe Drôme-Ardèche, est ouverte à tous les niveaux jeunes (département, région et championnat de France).

Retour pour les niveaux départementaux et championnat de France pour le 4 septembre 2022 via le lien suivant :

<https://forms.gle/SMaxxbNJZDmNa6dX6>

Merci de bien vouloir faire le nécessaire.

Engagements Super Coupe Drôme Ardèche reçus :

CHOMERAC U18F - U15F - U13F
CHAVANAY U18F - U13F
ECLASSAN U18F - U15F - U13F - U15M - U13M
VALENCE BOURG U17M

Les équipes de CREST en U18F, MERCUROL, IE-PORTES, IE-TAIN en U17M, IE-TAIN en U15F, GENISSIEUX ROMANS en U15M, GENISSIEUX ROMANS, MERCUROL, PORTES LES VALENCE en U13F, CREST, PORTES LES VALENCE, ST SORLIN en U13M ont été inscrites d'office puisqu'elles participent à la qualification en Ligue AURA.

ENGAGEMENTS SUPER COUPE DRÔME-ARDECHE JEUNES

6	7	4	4	7	6
U18F	U17M	U15F	U15M	U13F	U13M
CHAVANAY	MANTAILLE	CHOMERAC 1	ECLASSAN	CHAVANAY	ECLASSAN
CHOMERAC	MERCUROL	ECLASSAN	GENISSIEUX ROMANS	CHOMERAC 1	CREST 1
CREST	IE- BC NORD ARDECHE	IE-SAULCE	IE- BC NORD ARDECHE	ECLASSAN	IE-MONTELIMAR
ECLASSAN	IE-PORTES	IE-TAIN	IE-MONTELIMAR	GENISSIEUX ROMANS	PORTES LES VALENCE
IE-BC NORD ARDECHE	IE-TAIN			MERCUROL	ST SORLIN
IE-SAULCE	VERNOSC DAVEZIEUX			PORTES LES VALENCE	IE- VERNOSC DAVEZIEUX 1
	VALENCE BOURG			IE- BC NORD ARDECHE	

France
Région
Qualif région
D1
D2



ENGAGEMENTS 3X3

(de U13 à seniors)

Pour les engagements 3X3 seniors et jeunes, la date est fixée au 4 septembre 2022.

Un mail a été envoyé aux correspondants de club avec le lien pour les engagements dans les différentes coupes du Comité Drôme Ardèche.

<https://forms.gle/RrrksQVn433wH2tr6>

Merci de bien vouloir faire le nécessaire.

Engagements 3X3 reçus :

MONTELMAR	SENIORS
PORTES	U13M

Nous vous demandons de bien vouloir prendre en considération le championnat 3x3 qui s'effectue sur des périodes neutralisées en vous inscrivant massivement afin de pouvoir réaliser ce dernier.

A défaut, nous obligerons l'ensemble des clubs à y participer.

OFFICIELS

EXAMEN D'ARBITRES DEPARTEMENTAL

Félicitations à nos nouveaux arbitres départementaux qui ont réussi l'examen départemental ce samedi 27 août 2022 lors de l'open grand sud à Bourg de Péage.

Les nouveaux lauréats sont :

- BACHMAR Ambrine (Bourg-de-Péage)
- CLARY Thomas (Châteauneuf-sur-Isère)
- EBERLAND Lola (Pierrelatte)
- HERCHEUX Andréa (Guilherand-Granges)
- JEOFFRAY Dorian (Pierrelatte)
- JURDIC Mathéo (Saint marcel-les-Annonay)
- MORTIER Thomas (Aubenas)
- PICHON Lilian (La Voulte)
- SUARES Gaël (Portes-Lès-Valence)

Ces derniers sont invités à participer au stage de présaison qui, pour rappel, aura lieu le dimanche 18 septembre 2022 au gymnase Chareyre à Crest.

La CDO remercie chaleureusement la mairie et le club de Bourg-de-Péage pour son accueil toujours aussi chaleureux et la mise à disposition d'une salle privative pour l'examen.

Nos remerciements vont également à Corinne REVOL, Olivier BRUNNER et Roger ARHANCET pour leur participation tout au long de cette journée.



NOUVELLES REGLES FIBA 2022-2023

Vous trouverez en annexe 01, les nouvelles règles FIBA 2022-2023.
Elles sont applicables en France à compter du 1^{er} juillet 2022.

Merci de bien vouloir en prendre note.

ARBITRES – Saison 2022-2023

Après vérification sur FBI, les arbitres dont les noms suivent ne sont pas licenciés au 31/08/2022, qui était la date butoir pour l'ensemble des officiels pour faire leurs licences, à savoir :

- Quentin KADIM (BCNA)

En attente validation groupement sportif. Nous demandons au club de bien vouloir faire le nécessaire.

- Lucas MAIDONIS (ST SORLIN) en attente saisie adhérent

- Patrick COULON (BO GUILHERAND GRANGE) en attente saisie adhérent

- Samuel PIERRE (US AUBENAS)

Ce licencié ne ressort pas dans les pré-inscriptions, nous supposons que le club n'a pas fait le nécessaire à savoir l'envoi de la pré-inscription.

De plus, le licencié n'est pas venu vers son club pour faire le nécessaire, nous considérons que ce dernier ne reprend pas l'arbitrage pour cette saison.

Par conséquent, nous considérons que ces arbitres ne font plus partie du contingent arbitres 2022-2023.

Pour Quentin KADIM, c'est un cas particulier puisque c'est le club qui n'a pas fait le nécessaire.

Aussi, nous ne garantissons absolument pas la possibilité pour Quentin KADIM d'être accepté par la Fédération.

Nous vous avons alerté à de multiples reprises sur le manque d'arbitre et la nécessité de faire le nécessaire pour les accompagner et nous nous retrouvons devant une situation que nous aurions pu éviter et qui est dû à de la négligence de la part de leur club.

Nous perdons 3 arbitres voire 4 pour cette saison alors que nous en avons besoin !!

Par ailleurs, les arbitres sont censés déclarer officiellement un éventuel arrêt ou année sabbatique auprès de la commission des officiels au 31 mai de la saison écoulée.

TECHNIQUE

RAPPEL - OPEN GRAND SUD

Avec les équipes Drôme Ardèche à l'open grand sud à Bourg de Péage pour rencontrer leurs homologues de l'Isère, la Savoie, la Haute-Savoie, la Loire, le Vaucluse et les Bouches du Rhône.

Des rencontres disputées avec des fortunes diverses pour nos jeunes pousses.

Filles

Drôme-Ardèche 1 : 2 victoires 2 défaites

Drôme-Ardèche 2 : 1 victoire 3 défaites

Garçons

Drôme-Ardèche 1 : 3 victoires 1 nul

Drôme-Ardèche 2 : 1 nul 3 défaites

Bravo à tous pour leur prestation.

Merci à la ville de Bourg de Péage pour le prêt de ses installations et au club de l'ugap basket pour son accueil.



DERNIER RAPPEL - JAPS

Vous trouverez ci-dessous le planning de la JAPS qui aura lieu le samedi 17 septembre à Crest au gymnase Soubeyran

Rendez-vous à 9 heures précises.

09:00:00	Accueil	Intervenant
09:30:00	Défense homme à homme tout terrain	Azzedine LABOUIZE
10:00:00		
10:45:00		
11:15:00	Relation extérieur/extérieur	Grégory MORATA
11:45:00		
12:00:00		
12:30:00	REPAS	
13:00:00	Tables rondes sur différentes thématiques - Gestion et communication avec les parents - Relation et communication entraîneurs / arbitres - Comment être acteur du partenariat dans mon club en tant que technicien ?	
13:30:00		
14:00:00		
14:30:00		
15:00:00		

Merci de bien vouloir vous inscrire via le lien suivant :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdURRIHPpI23vIJ7nklF2vaolfjP6O5kspgr_VbJyec3BSVm/w/viewform

ENTRAINEMENTS SELECTION 2010

Pour les filles

Rendez-vous le 7 et 21 septembre 2022 au gymnase du Valentin de 14 heures 15 à 16 heures 15

Pour les garçons

Rendez-vous les 14 et 28 septembre 2022 au gymnase du Valentin de 14 heures 15 à 16 heures 15

EQUIPEMENTS

Ci-après la liste des clubs dont le dossier « Homologation des salles » n'est pas à jour.

CLUBS	Etat des dossiers
Beaumont les Valence	Manque procès-verbal de sécurité
Eclassan	Pas de dossier
Epinouze	Pas de dossier
Erôme	Manque Tests sur buts de basket
Largentière	Pas de dossier
Portes les Valence (Delaune)	Manque Tests sur buts de basket
Rhodia	Manque procès-verbal de sécurité
Roiffieux	Pas de dossier
Saulce sur Rhône	Manque procès-verbal de sécurité
Serrières Sablons	Manque procès-verbal de sécurité
St Paul 3 Châteaux	Pas de dossier
St Sorlin	Manque procès-verbal de sécurité
Talencieux	Pas de dossier

Merci de bien vouloir faire le nécessaire avant le début des championnats

COURRIERS

FFBB

NOTE EFFBB

- ✓ [2022-08-30-NOTE-LR-CD-CLUBS-3-Campagne-de-Communication-Emotions-Basket](#) - BARRAUD Catherine
- ✓ [2022-08-30 NOTE LR CD Clubs 4-PCT-PassSport-Accès-LCA-VFIN](#) - LEBAY Eugénie
- ✓ [2022-08-30--FFBB-NOTE-LR-CD-7-3x3-Candidature-Open-Plus-2023](#) - LEBAY Eugénie
- ✓ [2022-08-31-NOTE-LR-CD-CLUBS-2-PFE-OFFICIELS-Nouvelle-Chemise-Arbitre](#) - BARRAUD Catherine
- ✓ [2022-08-31-NOTE-LR-CD-2-PFE-Quiz-e-learning-arbitres-départementaux-et-régionaux](#) - BARRAUD Catherine
- ✓ [2022-09-01-NOTE-LR-CD-5-CF5x5-Présentation-Module-Désignation---FBI-](#) - BARRAUD Catherine

EMAIL

- ✓ Visioconférence Evolution de la Gouvernance, le 8 septembre 2022. Transmis au Président

COMITÉS

HAUTE SAVOIE	Bulletin hebdomadaire 06. Transmis au Président, Compétitions, Technique et CTT
SAVOIE	Bulletin hebdomadaire 04. Transmis au Président, Compétitions, Technique et CTT
ISERE	Bulletin hebdomadaire 07. Transmis au Président, Compétitions, Technique et CTT

CLUBS

VANAU	Invitation 70 ans du club. Transmis au Président, Pôle administratif et Me Grimaud
-------	--

DIVERS

BRUNNER Olivier	Démission de la commission des officiels. Transmis au Président et à la commission des officiels
UNSS Ardèche	Invitation assemblée générale de rentrée UNSS 07. Transmis au Président, pôle administratif, Me Grimaud et Hakim Bouchouicha.

NOS PARTENAIRES



ardèche
LE DEPARTEMENT



COMPTOIR
DU CARRELAGE

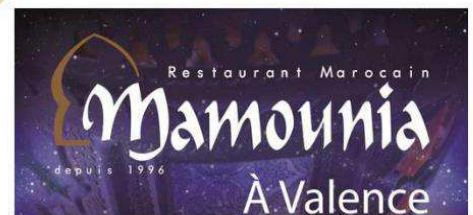
17 avenue de Provence - 26320 St Marcel lès Valence

04 75 58 84 15

www.comptoirducarrelage.fr



Azaé
la vie facile



Rémy VINCENT

5, Place de la République
26000 VALENCE
www.vision-unik.com
valence@vision-unik.com

Le sens de la différence

meilleurtaux.com
NOS EXPERTS À VOS CÔTÉS
MEILLEURTAUX VALENCE

211 Avenue Victor Hugo - 26000 VALENCE

Tél : 04 28 38 00 72

valence@meilleurtaux.com



Pierre
Hauvel

Artisan Chocolatier
Aubenas Valence

MODIFICATION DES REGLES DU BASKETBALL Saison 2022-2023

Applicables en France à compter du 8 juillet 2022





Bruno VAUTHIER,
Responsable du Service
Formation des Officiels (SFO)

Arnaud PETITBOULANGER,
Président de la Commission Fédérale
des Officiels (CFO)



ont le plaisir de vous présenter

Les modifications des règles Officielles du Basketball,
Validées par la FIBA pour la saison 2022-2023,
Validées par le Bureau Fédéral de la FFBB du 15 juin 2022
Validées par le Comité Directeur de la FFBB du 8 juillet 2022

Ces ajustements s'appliquent à compter du 8 juillet 2022
pour les matches de préparation et
pour les matches officiels de la saison 2022-2023

Pour toute question, s'adresser à sfoff@ffbb.com

Modification des Règles FFBB

1. 14 secondes sur rebond offensif : applicable dans toutes les catégories
2. Tir à 3 points : unification à 6m75 dans toutes les catégories
3. Pas de remplacement en zone arrière jusqu'en U15

14 secondes sur rebond offensif

Application de la règle FIBA en cours **dans toutes les divisions**

- Quand l'équipe attaquante récupère le contrôle du ballon après que le ballon a touché l'anneau, elle dispose de 14 secondes pour tirer (et non plus de 24 sec.)
- La règle FIBA mise en place en 2014 n'était pas appliquée en France (sauf au haut-niveau)
- La règle est applicable dans toutes les divisions et toutes les catégories

Procédure particulière

- S'il n'y a pas de chrono des tirs ou s'il n'est pas compatible, il n'est pas utilisé et c'est l'arbitre qui prend en compte le décompte des 14 et des 24 secondes.
- Dans ce cas l'arbitre annonce « 8 » quand il reste « 8 secondes » pour tirer

Ref : Art 29

Pour toute question, s'adresser à sfoff@ffbb.com

LIGNE A 3 POINTS À 6m75 **POUR TOUS**

- Plus d'utilisation de l'ancienne ligne à 3 points à 6m25 pour les jeunes.
- La ligne à 3 points est unifiée à 6m75 pour toutes les catégories et toutes les divisions.

Pour toute question, s'adresser à sfoff@ffbb.com

PAS DE REMPLACEMENT EN ZONE ARRIÈRE, JUSQU'EN U15 (règle « jeunes » - FFBB)

- Pour favoriser le jeu rapide chez les jeunes, depuis 2015-2016, l'arbitre ne doit pas toucher le ballon sur les remises en jeu en zone arrière (sauf après une faute ou un temps-mort).
- Problème : les remplacements, trop fréquents en zone arrière, stoppaient trop de contre-attaques possibles.
- Les remplacements en zone arrière ne sont donc plus autorisés sauf si une contre attaque n'est pas possible, c'est-à-dire en cas de :
 - Faute
 - Temps-mort
 - Arrêt de jeu prolongé (joueur blessé, ballon dans les tribunes, ...)

Pour toute question, s'adresser à sfoff@ffbb.com

Modifications des règles FIBA applicables en France

- 1. Réduction des tailles minimales des numéros sur les maillots**
- 2. Lancers-francs et temps de jeu sur les fautes au buzzer**
- 3. Faute et nouvelle action de tir**
- 4. Banc et panier de chaque équipe**
- 5. Positionnement de la flèche pour la 1^{ère} possession alternée**
- 6. Faute défensive sur remise en jeu lors des 2 dernières minutes**
- 7. Faute antisportive sur un joueur avec chemin ouvert vers le panier**
- 8. Le chronométreur gère aussi les 5 fautes de joueurs et les temps-morts**
- 9. Nouveaux signaux pour les arbitres**
- 10. Ajustement de la feuille de marque**
- 11. Règles vidéo et Challenge Vidéo de l'entraîneur**

MAILLOTS

Réduction des tailles minimales des numéros

Hauteur mini des numéros de derrière : 16 cm au lieu de 20 cm

Hauteur mini des numéros de devant : 8 cm au lieu de 10 cm

Eloignement minimum des logos ou pubs par rapport aux numéros : réduit à 4 cm au lieu de 5 cm

Ref : Art 4.3.2

Pour toute question, s'adresser à sfoff@ffbb.com

BANC ET PANIER DES EQUIPES

Le banc de l'équipe recevante est à gauche de la table de marque (en regardant le terrain depuis la table)

- Les équipes peuvent changer si elles sont d'accord.

Chaque équipe s'échauffe et tire sur le panier en face de son banc en première période.

- C'est l'usage habituel qui était toléré qui devient la règle
- Cela facilite le contrôle des temps-morts sur panier encaissé en fin de match par les OTM et cela correspond aux préférences des entraîneurs qui apprécient coacher leur défense devant leur banc en 2^{ème} mi-temps (les arbitres doivent être vigilants à ce que les entraîneurs n'empiètent pas sur le terrain).
- Les équipes peuvent changer de panier dès l'échauffement de départ si elles sont d'accord entre elles.

ACTION DE TIR

Si après une faute un joueur commence une **action de tir complètement nouvelle**, le panier ne doit pas compter

- La faute initiale ne peut pas compter comme une faute sur action de tir ... même si une première action de tir avait été engagé auparavant.
- Pas de lancer-franc à accorder en conséquence

Ref : Art 8.8 et Art. 34.2.2

Pour toute question, s'adresser à sfoff@ffbb.com

FLECHE DE POSSESSION ALTERNEE

Le premier contrôle du ballon sur ou hors du terrain après l'entre-deux initial définit la première possession alternée (Art. 12)

- L'équipe qui n'établit pas le premier contrôle du ballon sur le terrain ou sur une remise en jeu bénéficiera de la première possession alternée.
- La flèche sera positionnée :
 - Soit dès que le premier contrôle du ballon est établi par une équipe sur le terrain,
 - Soit dès que le ballon est mis à disposition du joueur effectuant la première remise en jeu ou le premier lancer-franc (si le ballon n'a pas été contrôlé sur le terrain auparavant)

Ref : Art 12.5.2 et Art.14.1.1

Pour toute question, s'adresser à sfoff@ffbb.com

FAUTES SUR REMISE EN JEU (2 dernières minutes)

La sanction pour ce type de faute est **d'un lancer-franc suivi d'une remise en jeu**

- Une faute sur remise en jeu est une faute commise par la défense avant que le ballon quitte les mains du joueur qui fait la remise en jeu (REJ)
- La remise en jeu qui suit le lancer-franc de sanction se fait au plus près du lieu où est commise la faute (pas à l'endroit de la REJ initial)
- Ce n'est plus une faute antisportive
- Si l'équipe fautive est dans la pénalité de fautes d'équipe, la sanction est la même (1LF+possession).

Ref : Art 8.8 et Art. 34.2.2

Pour toute question, s'adresser à sfoff@ffbb.com

FAUTES AU BUZZER

Si la faute est commise **avant le buzzer, elle compte et il doit rester du temps à jouer**

- C'est le moment où la faute est commise qui compte (pas celui où l'arbitre siffle)
- Les arbitres doivent définir le temps restant (avec la vidéo si autorisée).
- Le chrono doit être corrigé avec au moins 1/10° de seconde à jouer
- Il y a forcément des lancers-francs avec rebond ou une remise en jeu avec du temps restant à jouer

Ref : Art 8.8 et Art. 34.2.2

Pour toute question, s'adresser à sfoff@ffbb.com

FAUTES AU BUZZER

Si la faute est commise au moment du buzzer ou après le buzzer, la faute ne compte pas.

- La faute est commise après la fin du temps de jeu.
- La faute ne peut pas compter. Elle est annulée.
- Le chrono reste à 0:00 et le quart-temps est terminé.
- Le panier réussi compte si le ballon a été lâché avant le buzzer
- Il ne peut pas y avoir de faute de lancer-franc ni de remise en jeu

- Note : seules les fautes techniques, antisportives ou disqualifiantes comptent, mais pour le ¼ temps suivant (un rapport peut être fait si le match est terminé)

Ref : Art 8.8, Art 10.4 et Art. 34.2.2

Pour toute question, s'adresser à sfoff@ffbb.com

FAUTES ANTISPORTIVE

Redéfinition de la faute antisportive dite du « dernier défenseur »

- Une faute est antisportive si elle est commise sur le côté ou par derrière sur un joueur en progression qui a un chemin ouvert vers le panier (pas d'adversaire entre lui et le panier) qui a pris le contrôle du ballon ou qui est susceptible d'en prendre possession.
- La faute est donc aussi antisportive avant une réception de passe ou lors d'une interception en cours
- Si l'action de tir est commencée, ce type de faute devient une faute normale sur tir (sauf si un autre motif de faute antisportive intervient)

Ref : Art 37.1.1

Pour toute question, s'adresser à sfoff@ffbb.com

ROLE DU CHRONOMETREUR

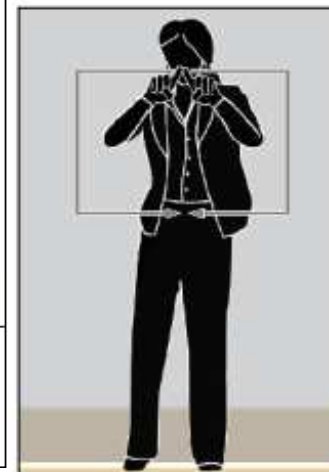
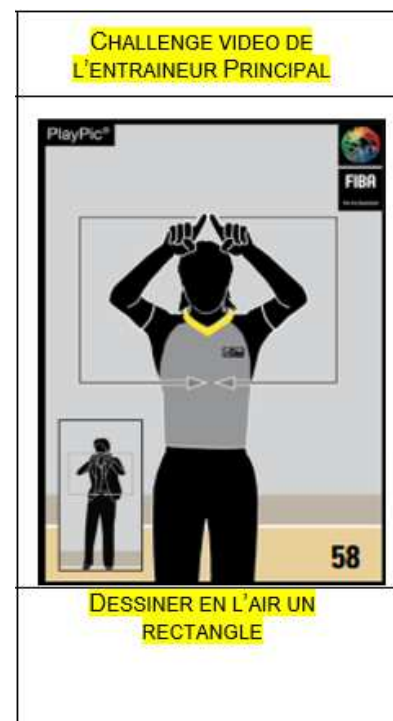
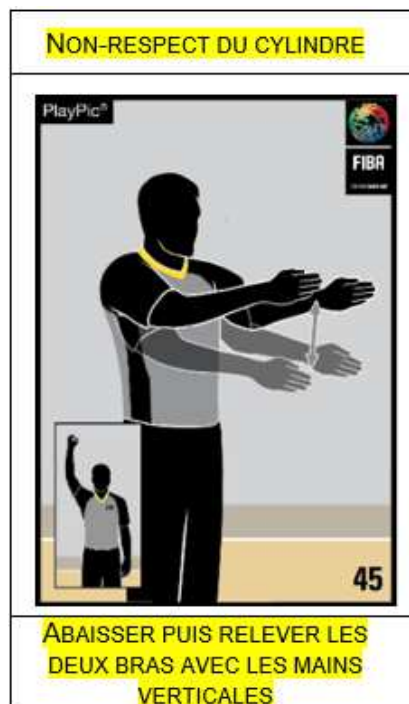
Le chronométrateur gère les 5 fautes de joueurs et les temps-morts

- Les tâches du Marqueur ont été précédemment allégées.
- Le chronométrateur devait désormais lever les plaquettes de fautes et signaler et gérer les remplacements.
- Comme il lève les plaquettes de faute il doit aussi signaler et gérer les 5 fautes de joueur.
- Il gère également les demandes de temps-mort pour une meilleure fluidité du jeu

Ref : Art 37.1.1

Pour toute question, s'adresser à sfoff@ffbb.com

NOUVEAUX GESTES DES ARBITRES



Ref : Annexe A

Pour toute question, s'adresser à sfoff@ffbb.com

ARBITRAGE VIDEO

L'arbitrage vidéo n'est pas autorisé par la FFBB.

La FIBA et la LNB autorisent l'usage de la vidéo, voire d'un challenge vidéo par entraîneur dans certaines compétitions et dans certains cas.

L'analyse ou le challenge vidéo, quand il est autorisé, est possible immédiatement ou jusqu'au premier arrêt de jeu qui suit la situation.

Les remplacements et temps-morts ne sont pas autorisés avant et pendant l'analyse vidéo. Ceux qui auraient été fait peuvent être annulés.

Ref : Annexe F

Pour toute question, s'adresser à sfoff@ffbb.com



FFBB

FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
BASKETBALL

117 rue du Château des Rentiers - 75013 Paris

Tél. 01 53 94 25 00 - www.ffbb.com

